

## IL AURAIT ACCEPTÉ DE L'ARGENT POUR ABANDONNER DES ACCUSATIONS **Me Morency relevé de ses fonctions avec solde**

**Marc St-Hilaire**

Le Quotidien  
ALMA

**Le procureur aux poursuites judiciaires et pénales dans le district judiciaire d'Alma, Me Jean-François Morency, a été relevé de ses fonctions hier matin. L'avocat serait impliqué dans une affaire de corruption.**

Bien qu'aucune accusation n'ait encore été déposée contre Me Morency, il a été possible d'apprendre qu'une longue enquête policière de plus de deux ans est à l'origine de sa suspension avec salaire.

Le procureur aurait notamment été pris en flagrant délit par un agent d'infiltration de la Sûreté du Québec, qui l'aurait enregistré à son insu lors d'une transaction. Le ministère public aurait également étoffé sa preuve par le biais d'écoute électronique.



On reprocherait à Jean-François Morency d'avoir accepté des pots-de-vin. En échange, ce dernier aurait fermé les yeux sur certains dossiers qui lui étaient présentés par les enquêteurs du district Alma.

Le procureur a été arrêté jeudi soir, puis soumis à un long interrogatoire policier qui s'est terminé aux petites heures du matin. Il a ensuite été relâché.

S'il est formellement accusé, puis reconnu coupable de corruption, l'avocat pourrait être passible de 14 ans d'emprisonnement, en vertu de l'article 119 du Code criminel du Québec. La loi prévoit par ailleurs que "nulle procédure contre une personne qui occupe une charge judiciaire ne peut être intentée sous le régime du présent article sans le consentement écrit du procureur général du Canada".

C'est le Procureur en chef du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Me Denis Dionne, qui a levé le voile sur cette affaire, hier matin, au Palais de justice d'Alma. Me Dionne s'est en effet présenté en Cour afin d'informer la juge Micheline Paradis de la suspension de son subalterne.

Entre autres faits d'arme, Jean-François Morency était en charge du dossier de Stéphan Dufour, cet Almatois accusé d'avoir aidé son oncle à se donner la mort en septembre 2006. Le procès Dufour devait débiter à l'automne 2008.

Joint en début d'après-midi, Me Denis Dionne a signalé que les causes dans lesquelles évoluait Me Morency seront menées à terme tel que prévu.

Procureur en chef au Bureau du directeur des poursuites criminelles et pénales, Me Marie-Claude Gilbert a quant à elle confirmé que Jean-François Morency fait l'objet d'une enquête policière.

À la SQ, l'agent Gilles Mitchell a refusé de répondre aux questions concernant le procureur almatois, insistant sur le fait qu'aucune accusation n'a encore été enregistrée contre lui.

Au cours des prochaines semaines, c'est l'avocat Dave Abud qui assurera l'intérim au district d'Alma.

Jean-François Morency a baigné dans le système judiciaire depuis sa tendre enfance. Son père, Jean M. Morency, est actuellement juge de la Cour municipale d'Alma.

Avant d'accéder à ses fonctions dans le district d'Alma, en septembre 2003, Me Morency a oeuvré à Baie-Comeau pendant environ deux années, dans des fonctions similaires à celles qu'il occupait jusqu'à maintenant.

Le Quotidien a tenté vainement de joindre Me Morency mais ce dernier n'a pas retourné notre appel.